

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 03 MAI 2016**

Présents : M. GAZZIERO, Maire,  
MM. BALANS, BERNADET, PONCHATEAU, Mmes LAGARDE, BANOS, Adjointes,  
Mmes CHARDONNET, GAURY, LE LAGADEC, SERVAND, ZAÏRI-AMARAL,  
MM. DULUC, MONIER, VIGNES.

Valablement représentés : Mme PEDEBIBEN par M. BERNADET,  
M. ARDURAT par M. VIGNES.

Secrétaire de séance : Mme BANOS.

Approbation et signature du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal de 05 avril 2016.

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES** :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que 8 Communes de la Communauté de Communes (CDC) des Coteaux Macariens vont rejoindre la CDC du Sud Gironde : Saint-Macaire, Saint-Maixant, Le Pian sur Garonne, Verdélais, Semens, Saint-Germain de Grave, Saint-André du Bois et Saint-Martial.

Au 01/01/2017, cette nouvelle CDC du Sud Gironde comprendra 38 Communes avec une population de 37.347 habitants et 59 délégués (2 pour Saint-Maixant).

Suite à la parution de l'arrêté du 07/03/2016, M. JAUSSERAND, Président de la CDC des Coteaux Macariens, a démissionné.

De nouvelles élections ont eu lieu afin de terminer l'année 2016 :

- Président : M. PATANCHON, Maire de Saint-Macaire
- 5 Vice-Présidents : M. BELLARD, Finances/Environnement  
M. LARTIGAU, Jeunesse/Petite Enfance  
M. DUSSILLOL, Tourisme/PLUI  
M. DESAGE, Sport et Culture  
M. JOANCHICOY, Faucardage

**CABINET ABAC** :

Monsieur le Maire informe le Conseil que le Cabinet ABAC va réaliser les documents suivants :

- Relevé topographique et plan des parcelles achetées à Mme GANUCHAUD et à Mme LATESTERE. Coût = 2.400,00€
- Plan topographique au 1/500<sup>ème</sup> en vue de l'aménagement du Centre-Bourg, entre le carrefour RD10/Rue du Port/Rue de Cariot et l'entrée Est du bourg (800m linéaires environ). Coût = 7.440,00€.

**PERSONNEL COMMUNAL** :

Demande de disponibilité :

Monsieur le Maire informe le Conseil que Mme BARBAZANGE Aurélie a déposé une demande de mise en disponibilité pour convenance personnelle à compter du 30/06/2016, pour une durée d'un an.

Sa demande a été transmise au Centre de Gestion pour avis de la Commission Administrative Paritaire.

Heures complémentaires :

M. BALANS informe le Conseil que, suite à l'ouverture des 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> classes lors de cette rentrée scolaire 2015/2016, pour l'organisation des NAP et le remplacement d'agents en arrêt maladie, le personnel communal a effectué les heures complémentaires suivantes :

- Mme BARBAZANGE Aurélie : 20H
- M. DUCOS Mickaël : 28H15

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à payer ces heures complémentaires à l'indice habituel de chaque agent.

Remboursement frais de formation :

M. BERNADET informe le Conseil que M. PEDEBIBEN Sébastien a suivi une formation à Floirac pour passer le permis BE du 14 au 15/04/2016. Ses frais d'autoroute s'élèvent à 6,60€ et ceux de repas à 27,00€, soit un total de 33,60€

Le Conseil décide de prendre en charge la totalité de ces frais, soit 33,60€. Cette somme sera versée directement sur le compte de M. PEDEBIBEN Sébastien.

**SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT :**

Monsieur le Maire donne le compte rendu de la dernière réunion :

- malgré les impayés, il n'y aura pas d'augmentation du tarif de l'assainissement.

**CÉRÉMONIE DU 08 MAI :**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que la Cérémonie Commémorative du 08 mai 1945 aura lieu :

- à 10H45 au Cimetière
- à 11H15 au Monument aux Morts Place de la Mairie

**DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN :**

Vente d'une maison, située 6 Domaine d'Angèle, 821 m<sup>2</sup>, appartenant à M. et Mme LIGNON, au prix de 208.000€.

Le Conseil renonce à son droit de préemption urbain sur ce bien.

**DÉMISSION DE M. TILLET :**

Monsieur le Maire informe le Conseil de la démission de M. TILLET Christophe à compter du 26/04/2016, date de réception de sa lettre en Mairie.

Sa lettre de démission sera transmise à la Sous-Préfecture de Langon.

D'après les textes, dans les Communes de 1.000 habitants et plus, la démission d'un Conseiller Municipal a pour effet immédiat de conférer la qualité de Conseiller Municipal au suivant de la liste : il s'agit de M. MEUNIE Jean-Christophe qui sera contacté pour savoir s'il accepte.

**QUESTIONS DIVERSES :**

- M. DULUC informe le Conseil qu'il souhaite rencontrer Madame Martine FAURE, Députée, afin de se renseigner au sujet des taxes d'urbanisme, notamment la Taxe d'Aménagement.

- Un point est fait sur les impayés du restaurant scolaire.

- Mme GAURY informe le Conseil qu'elle a assisté à l'Assemblée Générale du CVLV : il en ressort une inquiétude quant au devenir du CVLV suite à la fusion des Communautés de Communes.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.